

1828.

doute de son opportunité, mais parce que Randal dit qu'il ne l'approuve pas, et il dit aussi qu'ordre sera donné au gouvernement et à la législature du Haut-Canada de faire diamétralement le contraire de ce qu'ils ont fait à la dernière session. Observations sur la conduite de Randal et de Hume comme associés. Annexées sont une liste des noms et une description des personnes qui se comitèrent central: "Jesse Ketchum, tanneur, natif de la Nouvelle-Angleterre, et ayant aussi une tannerie à Buffalo, dans l'État de New-York; Alexander Burnside, apothicaire, natif des États-Unis; Thomas Stoyell, brasseur, natif des États-Unis; et Joseph Shepherd, cultivateur, natif des États-Unis." Page 1

Contenu. Premier rapport du comité central, contenant le compte rendu du travail de Randal à Londres, sa correspondance, etc. 7

21 janvier,
York.

Maitland à Huskisson (n° 2). Il transmet une requête de Peter McGill, propriétaire de l'établissement métallurgique de Marmora, demandant un prolongement de délai pour la livraison de ballast de fer au chantier maritime de Kingston. 59

23 janvier,
York.

Le même au même (n° 3). Il transmet une lettre d'O'Hara, A.A.G. de milice, et demande qu'on lui permette de porter les insignes de l'ordre que lui a donné le roi du Portugal. 61

Contenu. O'Hara à Maitland. Il demande la permission de porter les insignes de l'ordre de la Tour et de l'Épée. 63

28 janvier,
York.

Maitland à Huskisson (n° 4). Il transmet copie de la correspondance avec Galt, depuis le 24 mai dernier jusqu'à cette date. 65

Contenu. La correspondance. 67 à 170

28 janvier,
York.

Maitland à Huskisson (n° 5). Requête de Galt demandant une concession de terre pour une église catholique romaine et une église presbytérienne écossaise à Guelph; cette requête se trouve dans la correspondance. Il (Maitland) demande 200 acres pour chacune des églises en question à Eramosa. 171

4 février,
York.

Maitland à Wilmot Horton. Il a reçu des lettres par l'entremise de Robinson, mais ses dépêches du 28 août et du 2 octobre n'ont pas eu de réponse. Ses lettres relatives au bill concernant la naturalisation s'accordent avec l'intention qu'il a eue, en les écrivant, de dire en termes les plus énergiques combien malheureuse avait été la manière dont on a disposé de ce bill. Il est parfaitement prêt à défendre les actes de son gouvernement attaqués si immodérément dans la requête de Randal. Il ne peut comprendre comment sa conduite pouvait s'attirer une réprimande, et il se défend d'avoir, par crainte d'offenser, laissé sacrifier l'intérêt public. Comment l'abandon que Goderich a fait d'un des articles de l'Acte de naturalisation a été mal interprété. Il ne met pas en doute le droit de Goderich d'infirmer une décision de Bathurst, quelque soit l'embarras qui s'en suivit, mais on ne devrait pas le croire déraisonnable s'il indique le meilleur moyen de le faire, afin que les adversaires du gouvernement soient dans l'impossibilité de croire qu'ils ont triomphé et que les agitateurs dans la province ne croient pas que ce soit ceux qui ont retardé le règlement, l'acte dont on demande l'adoption aujourd'hui étant une loi présentée par le gouvernement à la dernière session et rejetée. La façon dont on a donné effet à la requête a confirmé les soupçons injustes et dénués de générosité qu'on fait planer sur la conduite du gouvernement provincial. C'est de Rolph que Bathurst tenait l'assurance qui a guidé sa conduite, ainsi que le fait voir la lettre particulière adressée à Robinson, assurance qui ne pouvait porter à d'autres conclusions, et Rolph, dans l'Assemblée législative, n'a pas cessé de résister de se plaindre des instructions. Il n'est pas sûr qu'il (Wilmot Horton) ne confonde pas les instructions avec l'acte impérial, vu qu'il en parle indifféremment dans sa lettre, tandis que les deux sont distinctement d'une nature opposée. Rolph nie toute connaissance des instructions et il s'était embarqué longtemps avant leur date. Il se